

TAGE MAGE® N° 1/2/3
**COMPRÉHENSION
DE TEXTES**

Rendez-vous sur
www.monsieur-tage-mage.com
pour accéder aux corrigés des questions en vidéo !

TAGE MAGE® N° 1

1

COMPRÉHENSION DE TEXTES

CONSIGNES

15 questions

20 minutes

Calculatrice interdite

Chronomètre recommandé

BARÈME

Bonne réponse : +4 points

Aucune réponse : 0 point

Mauvaise réponse : -1 point

TEXTE 1

Depuis la naissance de la société industrielle, le secteur financier est sans doute l'un des plus importants pour l'économie car de lui dépend l'irrigation des acteurs économiques.

Malheureusement, depuis une vingtaine d'années, ce secteur est devenu bien trop puissant et s'est détourné de son indispensable vocation.

Le premier problème concerne la pression court-termiste que ce secteur exerce sur les entreprises, au détriment de l'investissement et des autres parties prenantes.

Le deuxième problème est le détournement des ressources et la ponction que la finance opère sur l'économie réelle, à son seul avantage. Il est évident au vu de sa taille (moins de 5 % de la population active) que le secteur financier ne peut atteindre cette situation sans vampiriser, au sens propre, tant les consommateurs que les entreprises des autres secteurs.

Troisième problème : le détournement de talents qu'elle opère à son profit, en particulier par les salaires démesurés qu'elle peut offrir. La spéculation financière a fini par phagocyter de nombreux talents, qui ont préféré aller y faire fortune plutôt que travailler pour deux ou trois fois moins dans la recherche ou l'ingénierie, grevant nos chances de découvrir de nouveaux progrès techniques.

Quatrième problème : la stabilité des économies. Cette toute puissance des mouvements de capitaux a entraîné des crises à répétition depuis vingt ans, qui n'existaient plus depuis la crise des années 1930.

Le cinquième et dernier problème posé par la nouvelle finance est démocratique, par son influence sur les pouvoirs publics en raison de son poids et de ses ressources. Après avoir obtenu une large dérèglementation, puis une liberté absolue de circulation des capitaux, il y eut ensuite le temps des chantages aux États pour obtenir des fonds faramineux pour sauver ce système.

Question 1. Quel est le sentiment de l'auteur vis-à-vis du secteur financier ?

- (A) L'auteur semble condamner les pratiques du secteur financier dans son ensemble.
- (B) L'auteur distingue d'une part une spéculation néfaste et d'autre part une finance utile à l'économie réelle.
- (C) L'auteur condamne davantage la passivité des acteurs publics que les acteurs de la finance.
- (D) L'auteur estime que le secteur financier est l'unique responsable de la situation économique actuelle.
- (E) Aucune de ces réponses ne convient.

Question 2. Que signifie le terme « phagocyter » ?

- (A) Contaminer économiquement.
- (B) Neutraliser par absorption.
- (C) Repousser par allergie.
- (D) Attirer par attrait.
- (E) « Magouiller » de l'argent.

Question 3. Comment l'auteur pourrait-il définir la spéculation ?

- (A) Activité « vampire » des économies capitalistes.
- (B) Activité florissante mais néfaste pour les entreprises.
- (C) Activité condamnée par les acteurs publics.
- (D) Activité « improductive » du système économique.
- (E) Activité financière de moyen et long-terme.

Question 4. Quel serait le meilleur titre pour ce texte ?

- (A) La finance est l'ennemi de l'économie.
- (B) La prolifération du secteur financier.
- (C) Les 5 principaux problèmes dans le secteur financier.
- (D) La finance : un problème pour tous.
- (E) Le cœur du problème de la finance.

Question 5. Quels sont les domaines abordés dans ce texte ?

1. L'économie
 2. La politique
 3. La finance
 4. La démocratie
 5. Les sciences
- (A) 1 + 2 + 3
(B) 2 + 3 + 4
(C) 1 + 3 + 4
(D) 1 + 3
(E) 1 + 2 + 3 + 4

TEXTE 2

Le Programme Européen d'Aide aux plus Démonis (PEAD) est un programme créé en 1987, à la demande, du Président de la Commission Européenne Jacques Delors et de Coluche. Il utilisait les stocks d'inventus issus de la PAC (Politique Agricole Commune) en les redistribuant à des associations caritatives agréées. En 2011, le PEAD a distribué une aide alimentaire à plus de 13 millions de personnes dans 19 États de l'Union Européenne (UE), en particulier en France, en Pologne et en Italie.

En 2008, 7 pays européens, menés par l'Allemagne et la Suède, ont déposé un recours contre la Commission Européenne tendant à l'annulation du PEAD. En effet, depuis plusieurs années, la diminution du nombre de stocks d'inventus issus de la PAC était complétée par l'achat direct des produits par l'Union Européenne.

En 2011, la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE), a rendu son arrêt, en faveur de l'Allemagne, annulant le règlement financier, au motif que l'importance prise par les achats complémentaires est devenue telle que le PEAD n'était plus lié à la PAC mais relevait de l'aide sociale directe, et devait donc être financée dans ce cadre, lequel n'est pas communautarisé.

La Commission Européenne a annoncé en juin 2011, une réduction drastique du programme d'aide alimentaire destiné aux plus démunis : l'enveloppe financière serait divisée par 4, passant de 500 millions à 113 millions en 2012.

En novembre 2011 est intervenu un accord entre la France et l'Allemagne sur l'avenir du PEAD. Cette dernière accepte une prolongation pour les deux prochaines années – 2012 et 2013 – en l'échange d'un abandon de ce programme à partir de 2014.

La Commission Européenne en accord avec le Parlement Européen et le Conseil Européen a proposé, en octobre 2012, un nouveau fonds visant à remplacer le PEAD à partir de 2014. Ce nouveau fonds a été dénommé Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD). (...)

Question 6. Quelle est la raison de la demande d'arrêt du PEAD ?

- (A) Ce programme est trop coûteux pour l'Union Européenne.
- (B) La réalisation de ce programme n'est plus du ressort de l'UE mais des États.
- (C) Plusieurs États sont défavorables à soutenir une aide importante aux plus démunis.
- (D) Les pays Nordiques ne souhaitent plus financer ce programme.
- (E) Ce programme ne fait pas partie des objectifs des pays de l'UE.

Question 7. D'après cet article, que peut-on déduire des relations entre États européens ?

- (A) Les États européens préfèrent garder leur souveraineté nationale.
- (B) Les États européens éprouvent des difficultés économiques.
- (C) Les États européens sont en faveur d'un État européen fédéral.
- (D) Les États européens manquent de solidarité entre eux.
- (E) Les États européens ne sont pas favorables à un État fédéral.

Question 8. Quel pourrait être le titre de ce texte ?

- (A) Bras de fer européen pour l'aide aux plus démunis.
- (B) L'Union Européenne face aux pays membres.
- (C) Causes et conséquences du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis.
- (D) L'avenir du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis.
- (E) Le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis.

Question 9. Quel est le meilleur résumé de ce texte ?

- (A) Plusieurs États européens estiment que le PEAD est trop onéreux et demandent donc sa suppression. Après un vote du Parlement Européen, le PEAD est supprimé.
- (B) Quelques États européens demandent la suppression du PEAD. Après des négociations entre plusieurs pays, ce programme est remplacé par un autre programme avec moins de moyens financiers.
- (C) Après des années de débats et négociations, le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis est supprimé. À présent, chaque pays est responsable de l'aide aux plus démunis.
- (D) Après de nombreux mois d'échanges et de pressions, le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) est maintenu mais avec moins de moyens financiers.
- (E) Deux groupes d'États européens s'affrontent pour la suppression du PEAD. Toute la question est de savoir si son financement relève du droit européen ou du droit national.

Question 10. Quelle conclusion aurait-on pu mettre à la fin du texte à la place de (...) ?

- (A) Ce Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) sera géré en collaboration par la France et l'Allemagne.
- (B) À présent, les États européens doivent trouver un accord sur le financement de ce fonds.
- (C) Dès lors, la question se pose de savoir si les États européens vont compenser la baisse des sommes allouées à ce fonds.
- (D) Ainsi, les États européens ont réussi à solutionner le problème du financement d'aide aux plus démunis.
- (E) Les États européens ont donc réussi à solutionner le problème de la suppression du PEAD avec la création du FEAD.

TEXTE 3

Titre : Question 13.

Plusieurs pays ont mis en œuvre avec succès une fiscalité environnementale, en faisant la transparence sur l'utilisation des recettes.

« Le ministre des finances de la Colombie-Britannique a conditionné 15 % de son salaire au fait que tout l'argent issu de la taxe carbone serait reversé aux habitants, soit sous forme de baisse d'autres taxes, soit sous forme d'aides à la transition écologique. » L'anecdote, relatée par Benoît Leguet, directeur de l'institut I4CE (Institute for Climate Economics), souligne la nécessaire transparence dans l'affectation du produit de la fiscalité environnementale, afin qu'elle serve bien la transition annoncée. Contrairement à ce qui se passe en France.

La province de l'Ouest canadien fait figure de pionnière. Depuis 2008, elle applique une taxe carbone sur les énergies fossiles utilisées pour le chauffage, l'électricité et le transport. Lancée à 10 dollars canadiens la tonne, cette taxe couvrant 70 % du total des émissions de la province a été réévaluée de 5 dollars par an, jusqu'à atteindre 30 dollars (20 euros) la tonne en 2012.

« Or, que s'est-il passé entre 2008 et 2012 ? La consommation d'énergies fossiles a baissé de 17 % en Colombie-Britannique alors que, pendant la même période, le reste du Canada a vu ses émissions grimper de 1 % », témoigne Tzeporah Berman, professeure de sciences de l'environnement à l'université de York (Toronto). *« Durant cette même période, l'économie de la Colombie-Britannique a connu une croissance de 16 % et affiché le taux de chômage le plus bas du pays »,* poursuit l'enseignante, également conseillère auprès du gouvernement de Victoria.

En 2014, changement de cap : la nouvelle administration décide de geler la taxe carbone pour cinq ans. *« Les émissions ont commencé à augmenter de nouveau en Colombie-britannique »,* relate Tzeporah Berman, qui en déduit que *« si l'on veut tirer vers le bas les émissions de gaz à effet de serre, il faut continuer à tirer vers le haut le montant de la taxe carbone ».*

Question 11. Selon l'auteur :

1. La Colombie-Britannique est une région pionnière sur la mise en place de la taxe carbone.
 2. Il existe une corrélation entre le montant de la taxe carbone et la consommation des énergies fossiles.
 3. Les États-Unis sont en retard par rapport aux autres pays du continent sur la lutte contre le réchauffement climatique.
- (A) 1 + 2 + 3.
(B) 1 + 2.
(C) Uniquement 1.
(D) Uniquement 2.
(E) 1 + 3.

Question 12. Quelle est la meilleure conclusion pour ce texte ?

- (A) Ainsi, un moyen efficace de lutter contre la consommation d'énergies fossiles est d'instaurer une fiscalité sur ces produits ou services.
- (B) En résumé, ne pas lutter contre le réchauffement climatique est néfaste pour l'économie des pays développés.
- (C) En somme, le Canada est le seul pays au monde à avoir pris des mesures pour lutter contre la consommation d'énergies fossiles.
- (D) En définitive, la lutte contre le réchauffement climatique dépend du contexte géopolitique mondial.
- (E) Aucune de ces réponses ne convient.

Question 13. Quel titre conviendrait le mieux pour ce texte ?

- (A) Réchauffement climatique : le Canada vs les autres pays.
- (B) Les politiques de lutte contre le réchauffement climatique.
- (C) Le Canada à la pointe du réchauffement climatique.
- (D) Réchauffement climatique et décisions politiques.
- (E) Climat : la taxe carbone efficace à l'étranger.

Question 14. Quels sont les acteurs / protagonistes concernés par la taxe carbone dans ce texte ?

1. Les habitants de la Province de la Colombie-Britannique au Canada.
 2. Les différents gouvernements du Canada.
 3. Les pays exportateurs de pétrole et d'hydrocarbures.
 4. Les producteurs et distributeurs d'énergies fossiles au Canada.
- (A) 1 + 2 + 4.
(B) 1 + 2 + 3 + 4.
(C) 1 + 4.
(D) 1 + 3 + 4.
(E) Uniquement 1.

Question 15. Quel est le raisonnement de Tzaporah Berman au sujet des émissions de gaz à effet de serre ?

- (A) Il n'existe pas de relation de cause à effet entre les émissions de gaz à effet de serre et la taxe carbone.
- (B) Il n'existe aucune corrélation entre le montant de la taxe carbone et les émissions de gaz à effet de serre.
- (C) Moins la taxe carbone est faible, plus les émissions de gaz à effet de serre augmentent.
- (D) Plus la taxe carbone est élevée, plus les émissions de gaz à effet de serre diminuent.
- (E) Plus la taxe carbone est faible, plus les émissions de gaz à effet de serre diminuent.